

GUIDE LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES

Un guide inspiré de l'Avis officiel sur la participation citoyenne du Forum des Jeunes (paru en janvier 2022)







TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	04
2	LE DROIT À LA PARTICIPATION EXISTE ... EN THÉORIE !	05
3	FAIRE PARTICIPER LES JEUNES, ÇA NE S'IMPROVISE PAS !	05
4	POUR PARTICIPER, IL FAUT ÊTRE INFORMÉ·E !	07
5	PRENDRE EN COMPTE LA PAROLE DES JEUNES	08
6	DES MÉCANISMES DE PARTICIPATION FORMELLE ADAPTÉS AUX JEUNES	09
7	PLAIDOYER : NOS DEMANDES CONCRÈTES	10

1. INTRODUCTION

LE FORUM DES JEUNES, L'ORGANE D'AVIS OFFICIEL ET LE PORTE-PAROLE DE LA JEUNESSE BELGE FRANCOPHONE, SITUE LA PARTICIPATION DES JEUNES AU CŒUR DE SES ACTIONS.

À travers son mandat du Dialogue Jeunesse, le **Forum des Jeunes** met en place un processus participatif au niveau européen avec l'aide de ses membres : les Ambassadeur·rice·s du Dialogue Jeunesse. Ce processus a pour objectif de consulter tou·te·s les jeunes européen·ne·s sur une thématique précise afin de construire des politiques communes en faveur de la jeunesse !

Le Cycle 8, intitulé "Espace et participation pour tous" a permis d'analyser les moyens qu'ont les jeunes pour participer. Des consultations qualitatives et une grande enquête européenne ont été diffusées de juillet 2020 à décembre 2021 dans tous les États membres de l'Union européenne.

L'objectif de ces consultations?

- **Mettre en lumière les motivations et les obstacles des jeunes** lorsqu'ils-elles veulent prendre une part active dans la société et faire entendre leurs voix.
- Utiliser les résultats de ces consultations comme base de plaidoyer¹ politique afin d'**influencer les politiques menées à tous les niveaux de pouvoir.**

Cette participation est particulièrement importante dans un contexte de crise sanitaire, où beaucoup de jeunes n'ont pas pu faire entendre leurs voix au sein de l'espace public.

Ce guide a pour objectif de **vulgariser les différentes pistes d'actions imaginées afin de renforcer la place des jeunes dans les processus décisionnels.** Si tu veux en savoir plus, n'hésite pas à lire notre [Avis officiel](#) «La participation citoyenne des jeunes», disponible sur le site Internet du Forum des Jeunes. Bonne lecture !

1 Un plaidoyer est un ensemble d'actions destinées à influencer les décideurs politiques pour agir en faveur d'une cause.

(RADS1, Réseau associatif pour le développement et la Solidarité Internationale, Soutenir des plaidoyers.)

2. LE DROIT À LA PARTICIPATION EXISTE ... EN THÉORIE !

Bien que le droit à la participation soit inscrit de manière officielle dans de nombreuses conventions et chartes légales, il faut se rendre à l'évidence : **les jeunes n'ont pas souvent l'occasion de donner leur avis ou de participer aux prises de décision** et ne sont pas assez informé·e·s sur ce qui existe. **Résultats ?** Ces jeunes sont parfois découragé·e·s, finissent par avoir une vision biaisée de l'action politique et, dans certains cas, dévaluent même leur propre possibilité d'action (auto-sabotage).

Alors **comment faire en sorte que la jeunesse d'aujourd'hui puisse avoir une vraie place dans notre société et dans les processus de prise de décision ?** C'est ce que vous allez découvrir dans la suite de ce guide !

3. FAIRE PARTICIPER LES JEUNES, ÇA NE S'IMPROVISE PAS !

Il est aujourd'hui vital de (ré)apprendre à débattre, à réfléchir sur nos conditions de vie et ainsi à **développer notre esprit critique** dès le plus jeune âge. Il est naïf de demander à des jeunes de s'exprimer en public, de débattre et de les faire participer à un projet collectivement si elles-ils n'ont pas bénéficié, au préalable, d'un **apprentissage nécessaire à la réalisation de cet exercice citoyen**. La volonté de faire bouger les lignes ne peut naître que si la société entière, notamment à travers l'éducation, l'encourage avec force, et forme les jeunes à exercer leur pouvoir citoyen !

En fonction de leur milieu socio-économique, certain·e·s jeunes n'ont pas l'accompagnement ou les ressources nécessaires pour pouvoir accéder à l'information, ou participer aux débats ou aux décisions. **Les jeunes issu·e·s de milieux défavorisés sont rarement reconnu·e·s comme des personnes ayant quelque chose à dire**, elles-ils ont donc moins d'occasions de donner leur avis ou de débattre avec d'autres. La participation de ces jeunes **nécessite donc plus de temps** afin de pouvoir "rattraper le temps perdu", le temps qu'elles-ils n'ont pas eu pour s'exercer à la participation.



2 Conseil de l'Europe, Citizenship and Participation, article [disponible ici](#).

3 Nations unies, Convention relative aux droits de l'enfant, Observation générale no 12. Le droit de l'enfant d'être entendu, Genève, 25 mai-12 juin 2009, [disponible ici](#)

C'est pourquoi, il est impératif de **réduire les inégalités existantes**, où qu'elles soient, et notamment dans les écoles, pour que chaque jeune puisse acquérir les connaissances et compétences de base nécessaires afin d'appréhender le monde qui l'entoure et y prendre part activement.

Pour définir les conditions de la participation à établir afin de faire participer les jeunes de manière efficace, deux références en la matière peuvent être consultées² : **l'échelle de la voix des jeunes de Hart adaptée par Fletcher et l'observation générale n°12 du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies sur le droit de l'enfant d'être entendu**³, soulignant que la participation doit être:

- **Transparente et faire mention de l'usage qui en sera fait par la suite**, assurer que la voix des jeunes sera entendue et prise au sérieux, même si cela ne correspond pas aux résultats attendus. Ils-elles doivent aussi savoir à quelle fin leur participation sera utilisée et recevoir un suivi.
- **Respectueuse, adaptée au public et inclusive** : apprendre à connaître les jeunes et adapter les codes et référents utilisés en fonction du public permet de créer du lien et d'établir une relation de confiance avec les jeunes.
- **Sûre et volontaire** : rendre la participation gratuite et l'organiser dans un espace sécurisé et sécurisant.

Faire participer les jeunes ne s'improvise pas et nécessite une véritable méthodologie. Voici quelques éléments qui peuvent favoriser une participation optimale des jeunes :

- Laisser de l'autonomie aux jeunes, accepter toutes les formes de participation (pas d'obligation).
- Prendre les décisions de manière collective et démocratique.
- Considérer l'animateur-trice comme un soutien pour les jeunes et réceptif-ve aux propositions des jeunes, les considérant comme des pairs.
- Installer un cadre clair dès le départ : le degré de participation attendu, l'objectif et l'impact espéré du projet, le calendrier, etc.
- Valoriser et reconnaître la participation de chacun-e et remercier pour l'engagement pris.
- Évaluer le projet et assurer son suivi.

Par ailleurs, il faut garder à l'esprit que la mise en place de tels processus prend du temps !



4. POUR PARTICIPER, IL FAUT ÊTRE INFORMÉ·E !

4 Youth survey report, Space and participation for all, 8th Cycle of the EU Youth Dialogue process, Ljubljana, septembre 2021, [disponible ici](#).

5 Ce sont les outils et les moyens mis en œuvre par les autorités pour atteindre des objectifs dans un domaine particulier de la société.

Leca et Grawitz, L'analyse des politiques publiques, 1985.

L'accès à l'information est un enjeu prioritaire qui ressort majoritairement des consultations. Selon les consultations menées, il s'est avéré que beaucoup de jeunes sont désengagé·e·s politiquement ils·elles ne sentent pas l'influence de la politique sur leur vie. C'est pourquoi **les jeunes veulent être plus et mieux informé·e·s sur le système politique et institutionnel belge et européen.**

Il faut renforcer l'accès à l'éducation et à l'information politique et citoyenne partout où sont les jeunes, et leur donner une place au sein des milieux qu'elles-ils fréquentent :

L'ÉCOLE

Selon l'enquête⁴, *70% estiment que recevoir une meilleure éducation à la citoyenneté, entre autres dans les écoles, est l'un des moyens les plus importants pour que les jeunes aient davantage d'influence sur les politiques publiques⁵ et sur les processus de décisions.* Au-delà de renforcer les connaissances liées à notre système politique et institutionnel, il faut développer davantage l'esprit critique des jeunes ainsi que les compétences nécessaires pour s'exprimer et participer activement. Pour finir, il faut renforcer les espaces de co-décision existants au sein des établissements scolaires (comme les Conseils d'élèves ou ceux de participation, par exemple).

LES MÉDIAS

Les médias ne s'interrogent pas suffisamment sur la manière de communiquer vers les jeunes. Pour s'adresser à ce public, il est indispensable d'utiliser un langage clair, mais aussi de permettre une diffusion accessible à tous. Il faut également encourager la création de médias qui s'adressent aux jeunes, construits par et pour les jeunes, et favoriser la présence des jeunes dans les médias.

LE PARCOURS DE VIE, EN DEHORS DE L'ÉDUCATION FORMELLE

Outre l'école et les médias, les jeunes apprennent et s'informent aussi tout au long de leur vie à travers les différents milieux qu'ils fréquentent. **Ces formes d'apprentissage en dehors du système éducatif doivent être (re)considérées comme des moyens incontournables pour développer la citoyenneté des jeunes** (par exemple, à travers un engagement bénévole dans une association, une organisation ou un mouvement de jeunesse). En plus, ce type de structures favorise la présence des jeunes dans leur organe de gestion !

LES ÉCHANGES INTERCULTURELS

En Belgique, il existe des opportunités d'échanges à l'étranger dédiés aux jeunes. Ils représentent autant d'opportunités de construire des échanges interculturels et de développer des valeurs importantes pour devenir des citoyen·ne·s engagé·e·s et actif·ve·s au sein de la société.

5. PRENDRE EN COMPTE LA PAROLE DES JEUNES

Malgré la crise sanitaire, l'engagement de la jeunesse ne faiblit pas. En effet, **participer de manière informelle**, c'est-à-dire prenant place en dehors des mécanismes prévus par les autorités publiques, **convient parfois mieux aux jeunes**, car ce type de participation est souvent plus ouvert, diversifié, inclusif et adapté à leur réalité (ex: engagement associatif, comportements individuels, boycott, militantisme, manifestations, etc). Le Forum des Jeunes souhaite que **ce type de participation**, même si aucune loi n'oblige à le prendre en compte, **soit tout de même considéré par nos élu·e·s politiques lorsque des politiques publiques sont conçues**. Cette participation dite "informelle" complète la participation formelle (voir explications à la page suivante).

6. DES MÉCANISMES DE PARTICIPATION FORMELLE ADAPTÉS AUX JEUNES

Il existe un ensemble de moyens pour les jeunes de donner leur opinion concernant les mesures politiques qui sont prises : ce sont **les mécanismes de participation formelle**. Il existe notamment :

- Le droit de pétition
- Le droit de vote à 16 ans pour les élections européennes
- Les Commissions délibératives mixtes
- Les budgets participatifs
- La représentation politique des jeunes

Les résultats de nos consultations sont clairs : la mise en œuvre de ces mécanismes et leur utilisation concrète par les jeunes en particulier ne sont **ni efficaces, ni performantes** parce qu'ils ne sont **ni inclusifs, ni adaptés à tou-te-s les jeunes, dans leur diversité**. Ces faiblesses s'expliquent par le fait que **ces mécanismes n'intègrent pas les jeunes dans leur construction, en amont, et qu'ils ne sont pas diffusés de manière adaptée auprès des jeunes**.

En résumé, **il est urgent de faciliter l'accès aux mécanismes de participation formelle et de les promouvoir de manière adaptée auprès des jeunes** pour qu'elles-ils puissent réellement jouir de ces outils démocratiques et se réapproprier ainsi leur pouvoir citoyen.

Le **Forum des Jeunes**, l'organe de représentation officiel des jeunes belges francophones, permet également aux jeunes de faire entendre leur voix auprès des décideurs politiques. Toutes les activités du Forum sont co-crées par des jeunes et ses positions (Avis) découlent des consultations de jeunes. Par ces processus, le Forum remplit pleinement son rôle de reconnecter les jeunes à la chose publique, pour autant que le Forum soit consulté et que ses Avis soient pris en compte.

7. PLAIDOYER : NOS DEMANDES CONCRÈTES

Afin de permettre aux jeunes d'être entendu·e·s et intégré·e·s aux processus de décision, **le Forum des Jeunes recommande de :**

- Lutter contre la représentation négative des jeunes présente dans la société pour éviter leur auto-sabotage, et les écouter davantage.
- Reconsidérer les jeunes comme interlocuteurs·rices sérieux·ses et expert·e·s de leur réalité.
- Lutter contre les inégalités sociales pour garantir un accès égal à l'information et à la participation citoyenne de l'ensemble des jeunes.

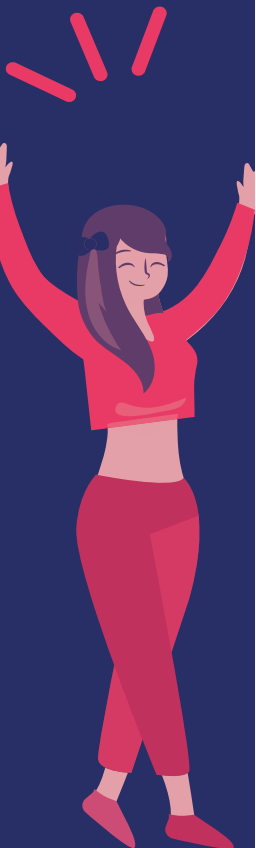
CONCERNANT L'ACCÈS À L'INFORMATION :

Améliorer l'éducation à la citoyenneté et à la politique dans tous les espaces fréquentés par les jeunes est aujourd'hui urgent, afin de renforcer les connaissances des jeunes notamment sur le fonctionnement du système politique belge et européen, et ainsi augmenter leur intérêt pour la chose publique et encourager l'engagement citoyen de chaque jeune.

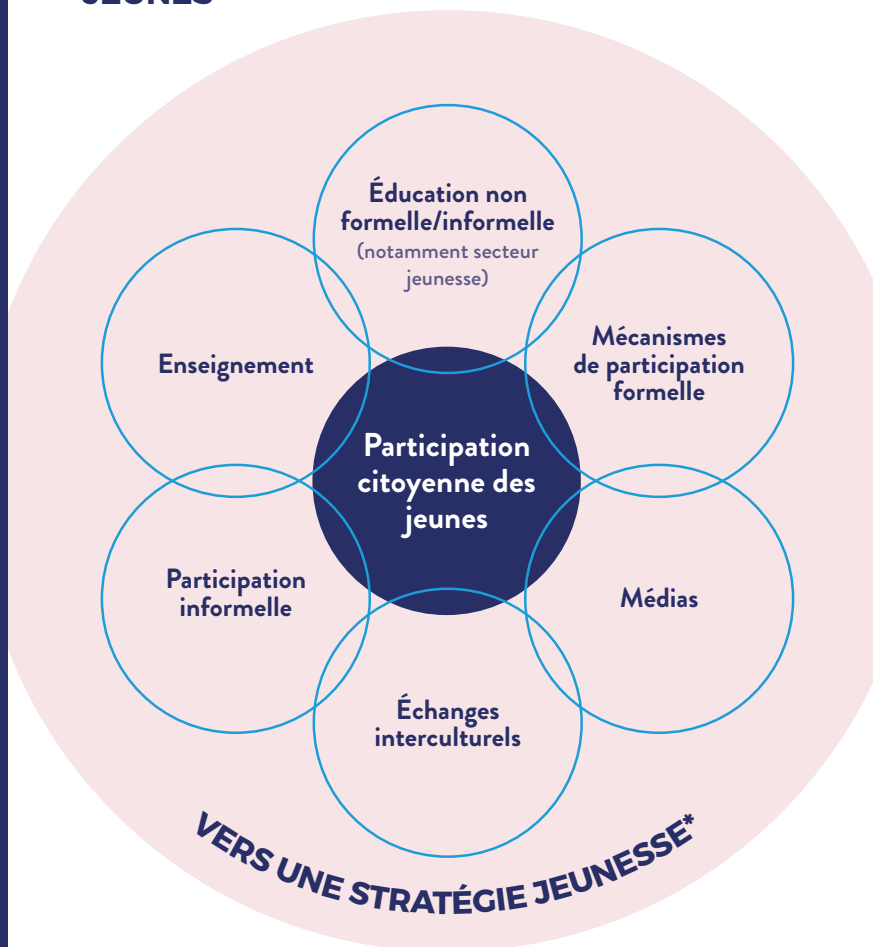
CONCERNANT LA PARTICIPATION DES JEUNES :

A l'heure où la confiance semble rompue entre les citoyen·ne·s (et les jeunes en particulier) et les représentant·e·s politiques, **renforcer et imaginer de nouveaux espaces de participation à destination des jeunes, avec et sans la présence de représentant·e·s politiques** est une nécessité. Il faut également **réadapter et visibiliser les mécanismes de démocratie participative existants** afin que les jeunes puissent se réapproprier leur pouvoir citoyen. Enfin, **les représentant·e·s politiques ont également un rôle à jouer afin d'intégrer les jeunes** (et les organes de représentation de la jeunesse) **aux processus de prise de décisions.**

Le plaidoyer du Forum est accessible dans son intégralité dans le chapitre 8 de son Avis officiel sur la participation citoyenne des jeunes.



LES FACTEURS QUI INFLUENCENT LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES



* La jeunesse est une compétence gérée au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Or, les domaines qui touchent les jeunes ne se limitent pas aux politiques menées en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les compétences régionales (emploi, logement, transport, environnement ...) et fédérales (justice, sécurité sociale ...) concernent également les jeunes. De cette réflexion découle la volonté du Forum des Jeunes d'instaurer une **Stratégie Jeunesse**, c'est-à-dire un cadre de coopération en matière de politique de jeunesse. **L'objectif?** Pouvoir mener des politiques cohérentes en faveur de la jeunesse, de manière transversale, à travers les différents niveaux de pouvoir et ministères dont les compétences concernent directement les jeunes (telles que les compétences citées ci-dessus).

RESTONS EN CONTACT !

Si ce sujet t'intéresse, contacte-nous pour recevoir des infos ou même rejoindre le Forum !



Forum des Jeunes



@Forumjeunes_BE



forum.jeunes@cfwb.be



@forum.jeunes



www.dialoguejeunesse.be



02/413 29 30

